



Paris, le 14 novembre 2006

**COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE MEDEF, ACTEO, LA SFAF ET LA CNCC LE 26 OCTOBRE 2006  
IFRS : QUELS ENSEIGNEMENTS AUJOURD'HUI, QUELLES NORMES POUR L'AVENIR ?**

**CONCLUSION DE GERARD DE LA MARTINIÈRE**

Tout d'abord, je voudrais souligner qu'il était important d'avoir fait l'exercice auquel nous nous sommes livrés ce matin, et je crois que nous en avons eu l'écho dans les réponses que nous avons obtenues à notre enquête. Je tiens vraiment à remercier tous les dirigeants et directeurs financiers qui ont en grand nombre et de façon très détaillée réagi à cette enquête. Nous savons bien combien ils sont sollicités et nous leur sommes très reconnaissants de s'être donnés la peine de nous éclairer collectivement sur tous ces aspects.

C'était important parce que nous venons de vivre une bascule très délicate dans un environnement qui est critique pour les entreprises, parce que c'est un environnement de marché qui détermine une très grande part de leur vie quotidienne, de leurs stratégies, de leurs ambitions, de leurs dialogues avec leurs actionnaires. Il était important de faire le point sur les difficultés rencontrées de façon à pouvoir les faire remonter, faire en sorte qu'elles puissent trouver des solutions. Il était également important de faire le point de la perception des priorités afin de pouvoir intervenir dans les débats qui ont cours sur l'orientation des travaux du normalisateur comptable international. Enfin, il était important, même si c'est certainement un peu prématuré, mais parce que nous aurons, je dirais, année après année, à nous reposer la question, de vérifier quelle évaluation on peut faire du retour sur investissements. Et je rappelle que l'exposé des motifs de la décision prise par l'Union européenne c'est la réduction du coût du capital des entreprises européennes pour permettre le plus grand dynamisme de l'économie européenne. La question est donc de savoir comment et quand le passage aux IFRS va nous permettre d'obtenir effectivement ce résultat.

Il résulte de tout ce qui a été écrit dans cette enquête, de tout ce qui a été dit ce matin, un certain nombre de messages, et je ne reprendrai que quelques-uns d'entre eux qui me paraissent particulièrement importants.

Le premier, c'est la manifestation tout à fait claire que les entreprises françaises assujetties au basculement se sont lancées dans l'aventure, non seulement sans états d'âme, contrairement à ce que certains avaient pu supposer, mais avec une très forte et très professionnelle implication. Et je crois que ce qui ressort de tout ce qui vient d'être dit c'est que l'économie France doit figurer certainement parmi les bons élèves de la classe européenne embarquée dans « le vaisseau » IFRS. Ce n'est pas complètement innocent de le souligner, et nous nous y emploierons bien entendu, parce que vous n'ignorez pas les procès d'intention qui avaient pu fleurir ici ou là sur le fait d'une allergie supposée des entreprises françaises aux impératifs de transparence ou à la vertu des références de marché.

Le deuxième message, je crois qu'il est important aussi, et il faut que nous le portions également, c'est qu'il y a une reconnaissance tout à fait claire des effets positifs de la bascule vers l'IFRS. Cette perception est peut-être un petit peu plus claire chez les analystes et chez les investisseurs que chez les directeurs financiers, mais c'est assez naturel parce que le degré de pénibilité de l'exercice n'était pas tout à fait le même. Il faut donc que nous portions également ce message.

Troisième message, c'est un peu le revers de la médaille, il y a certes des améliorations significatives, mais l'enquête de « satisfaction clients » fait aussi ressortir un certain nombre de problèmes. Ce que l'on peut dire « grosso-modo » c'est que le produit fonctionne mais qu'il manque des pièces dont certaines tout à fait significatives. Je ne peux pas m'empêcher de rappeler, à ce sujet, que le secteur de l'assurance est censé fonctionner avec une norme bâclée, comme tout le monde le reconnaît. Et puis d'autres pièces souffrent de défaut de fonctionnement qui sont également très significatifs et qui devraient appeler des corrections urgentes et rapides. Enfin, et ça c'est aussi le retour de l'expérience de terrain, il y a un certain nombre de pièces qui ne sont pas mauvaises mais qui pourraient fonctionner certainement mieux et on sait quelle est l'attention portée dans l'entreprise à tout ce qui est amélioration des processus de fabrication. Nous disposons donc d'une enquête de « satisfaction clients » qui va pouvoir être comparée à d'autres au niveau européen. Dans un univers rationnel, quand le fournisseur dispose d'une enquête de « satisfaction clients », sa préoccupation doit être d'améliorer les points qui ressortent comme étant des points d'insatisfaction. Et s'il ne le faisait pas spontanément, ce que je n'imagine quand même pas, il appartiendrait au responsable du service achat d'exercer toute sa capacité d'influence pour dire « attention, vous nous avez livré un produit, mais ce produit-là ne remplit pas à 100 % nos attentes et donc il faut que vous vous employez à réparer les choses ». Qui est le responsable du service achat ? C'est bien entendu le commissaire en charge du marché intérieur à qui il revient d'exercer cette responsabilité.

Le quatrième message, il a été largement évoqué, c'est celui de la pièce manquante dans le dispositif, la pièce manquante c'est évidemment la façon dont doivent s'ajuster la conception des normes comptables et l'application sur le terrain : un mécanisme de « guidance » ou de « monitoring d'application ». Ce mécanisme ne peut pas être, vous l'avez souligné, un dispositif lourd et compliqué de fabrication, d'interprétation qui transformerait progressivement les IFRS en un « rale book ». Il ne peut pas être, cela j'en suis absolument persuadé, laissé à la seule discrétion des entreprises et des auditeurs, quels que soient les mérites des initiatives qui ont pu être prises ici ou là pour contribuer à mettre en place cette « guidance ». Nous avons à l'évidence à inventer dans l'Union européenne un mécanisme probablement à géométrie variable, qui puisse effectivement prendre en charge ce processus. Nous faisons le siège de la Commission européenne depuis l'origine pour lui dire qu'il y a une initiative à prendre dans ce domaine : elle s'est montrée particulièrement timide à cet égard et il faudra sans doute encore insister.

L'explication vient probablement du fait que certains se sont imaginé qu'on voulait faire des IFRS européennes. Ce n'est pas le cas, mais nous voulons avoir dans l'Union européenne, qui est notre champ prioritaire de compétition et de développement de nos relations avec les investisseurs du marché financier, des dispositifs sécurisés, solides, précis qui, soit au niveau européen, soit au niveau national, parce que les deux niveaux peuvent s'articuler les uns avec les autres, fournissent des réponses à toutes les questions qui se posent.

Le cinquième message, c'est un risque, ce risque qui a été mis en évidence également ce matin, qui figurait dans les réponses aux enquêtes, c'est celui du divorce. Divorce entre le dispositif comptable et l'information financière, divorce entre la comptabilité officielle et le système de reporting de gestion. Il faut que, sans surestimer ce risque, qui n'est, je dirais qu'en filigrane à ce stade, nous soyons les uns et les autres très attentifs à essayer de prévenir le grand écart. Ce que je désigne ainsi, ce serait l'écart entre une très belle comptabilité aux normes internationales, que tout le monde s'acharne à établir, et puis une fois qu'elle a été audité, etc... on la met dans un coin, personne ne s'en occupe et on reconstitue un dialogue émetteur-investisseur-analyste, avec les bons vieux indicateurs que tout le monde connaît et que tout le monde apprécie et on oublie le reste.

Je crois que ce ne serait bon ni pour les entreprises, ni pour les investisseurs, ni accessoirement pour le normalisateur comptable international, donc je pense que tout le monde doit être extrêmement attentif à cet aspect des choses.

Je finirais en disant quel est notre programme, qu'est-ce qu'il faut faire à partir de ce constat ? Je crois que la première des choses à faire, c'est à l'évidence de continuer à travailler. Nous sommes dans les balbutiements de la mise en œuvre d'un nouveau référentiel comptable et personne ne peut dire qu'il a complètement épuisé l'analyse de la matière. Il y a donc un gros travail à faire, et ce d'autant plus qu'en réalité, nous avons participé à la première application expérimentale effective sur une large échelle d'un certain nombre d'éléments conceptuels qui jusqu'à maintenant étaient quand même assez largement restés dans le niveau des principes. Donc nous avons en tant qu'Européens la responsabilité de l'épreuve du feu qui permettra normalement de donner en retour aux responsables de l'évolution du référentiel comptable cette expérience de terrain qui est indispensable pour aboutir à des résultats solides et sérieux.

Deuxième élément du programme, il faut bien entendu de la pédagogie, beaucoup de pédagogie : comme on l'a vu, nos directions financières, nos directeurs comptables, ont fait un énorme investissement et d'assimilation des IFRS, ils sont à peu près les seuls à l'avoir fait, et donc ils ont la responsabilité maintenant d'enseigner la bonne parole et d'essayer de faire en sorte que la langue IFRS ne devienne pas un mandarin complètement inaudible de la part de l'ensemble des protagonistes, y compris à l'intérieur de l'entreprise. Le message qui a été développé sur le thème : « Attention les dirigeants et les conseils d'administration, ne comprennent peut-être pas très bien les chiffres et les informations qui émanent des directeurs financiers » est quand même un message particulièrement inquiétant.

La troisième recommandation que nous prenons au niveau du MEDEF, c'est qu'il faut se préparer au tsunami. Je crois que c'est Françoise FLORES qui a dit que c'est un lame de fond qui nous guette de façon assez claire et cela implique de nous mobiliser. On ne peut le faire utilement qu'avec le niveau adéquat d'implication des hommes et des femmes qui sont capables de dire leur mot et de participer aux travaux. De ce point de vue là, nous essayons depuis un certain temps déjà de repérer les personnes que l'on pourrait mobiliser, notamment des experts pour les introduire progressivement dans les différents circuits, dans les différentes filières qui permettront de participer efficacement aux débats et aux discussions. Aidez-nous à les identifier, aidez-nous également à les libérer pour qu'ils puissent consacrer une partie de leur temps à ces tâches qui sont particulièrement absorbantes, certains témoignages de ce matin l'ont évoqué.

Autre sujet nous concernant : il faut payer ! Je m'excuse d'aborder ce sujet, mais nous sommes évidemment un peu dépaysés dans notre univers colbertiste de constater qu'il faut payer une fonction de service public sous forme de cotisation, alors que nous étions habitués à ce que cela soit payé, d'ailleurs largement, par les entreprises à travers les impôts. Là, il faut en plus le payer directement.

C'est ce qui nous a conduit à prendre l'initiative, un peu en avance sur le reste de l'Union européenne, de mobiliser un financement ad hoc auprès des entreprises cotées françaises conjuguant le financement IASB et EFRAG parce qu'il nous paraît que ce sont les deux composantes importantes sur lesquelles nous devons appliquer nos capacités financières, sur une base volontaire mais en faisant appel à la discipline professionnelle. Nous sommes en effet convaincus que c'est à partir du moment où nous aurons effectivement démontré clairement et fermement notre coefficient d'application collective dans cet effort, réel, sérieux de financement de notre quote-part à la fonction de normalisation comptable internationale que nous aurons quand même, d'une manière ou d'une autre, meilleure voix au chapitre quels que soient les discours sur l'indépendance, bien entendu que je respecte parfaitement, des membres de l'IAS Board.

Dernier point, il faut bien entendu que nous soyons capables de concentrer nos messages, de conjuguer nos efforts avec nos partenaires européens : plusieurs intervenants l'ont dit : c'est bien d'avoir un discours français, c'est encore mieux lorsque ce discours français est pris en charge et relayé au niveau européen. De ce point de vue-là, je crois que nous avons une vraie crédibilité compte tenu de notre implication sur ce sujet, mais également parce que les entreprises françaises, il faut bien le dire, ont été à peu près les seules à lever le doigt au début de ce processus d'adoption des IFRS pour dire qu'il y avait quand même quelques problèmes et il fallait en être conscients. Nous constatons avec nos collègues européens, qu'il y a effectivement quelques problèmes et je crois que nous avons un vrai intérêt à décliner nos préoccupations et nos propositions en mobilisant l'UNICE. Je voudrais à cet égard vous signaler, si vous n'en avez pas eu connaissance, une lettre du 24 août 2005 envoyée par l'UNICE et l'ERT au Commissaire Mc Creevy qui précise de façon extraordinairement ferme les priorités que l'ensemble de l'industrie européenne voudrait voir prises en compte dans l'orientation des travaux du Board.

Merci beaucoup et merci de votre attention pour toutes nos tables rondes.

